LES MAESTROS
chefs d'orchestre de votre résidence

BAREME

En vigueur le 1 janvier 2022

Mandat de vente

Les honoraires appliqués par notre agence sont déterminés par un pourcentage en fonction du prix de vente à la charge de Charge Vendeur :

PRIX DE VENTE	HONORAIRES (ttc)
de 0 € à 100 000 €	Montant forfaitaire de 5000 €
de 100 001 € à 500 000 €	6 %
de 500 001 € à 900 000 €	5 %
+ de 901 000 €	4 %

Mandat de recherche

Honoraires Charge Acquéreur, Le barème est identique au mandat de vente.

Location saisonnière

Nos Offres	HONORAIRES
contrat objectif*	15 %
contrat gestion*	28 %
contrat premium*	32 %

Nos tarifs sont rédigés en TTC, taux de TVA en vigueur applicable au lieu de situation du bien mis en vente
* les offres sont consultable en agence.

LES MAESTROS IMMO - Siret : 87887405600012 - Au capital de 1000 € - RCS de Saint Brieuc -
Siège social : 6b rue Fulgence Bienvenue 22300 Lannion.